

Sécurité aéroportuaire

La société Aéroco engagée à préserver les aéroports de Brazzaville et Pointe-Noire du risque animalier

La société Aéroco (Aéroports du Congo) met en place une organisation et les moyens nécessaires pour renforcer la sécurité des aéroports de Brazzaville et de Pointe-Noire, par rapport au risque animalier. C'est dans ce cadre que deux experts en la matière, venus en mission au Congo, ont travaillé pendant quatre jours, du 12 au 16 novembre 2012, à l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville, et à l'aéroport international Agostino Neto de Pointe-Noire. Au terme de leur mission, les deux experts, Olivier Azemard, responsable de sécurité de l'aéroport de Marseille-Provence en France, et Stéphane Pillet, expert en péril animalier de Bteessa et chargé de l'unité de prévention du péril animalier à l'aéroport de Genève, en Suisse, ont donné un point de presse, le vendredi 16 novembre 2012, dans la salle de réunion mezzanine, de l'aéroport international Maya-Maya, à Brazzaville.

Les deux experts européens sont venus au Congo, pour faire la connaissance et le diagnostic complet du risque animalier dans les deux aéroports de Brazzaville et Pointe-Noire, afin de proposer un plan permettant à la société Aéroco de renforcer ses capacités en matière de prévention et d'intervention. Ainsi, après leur mission de travail à Brazzaville et Pointe-Noire, ils ont identifié les déchets produits par l'activité aéroportuaire. Ces déchets sont gérés conformément aux standards internationaux. Mais, il y a aussi les déchets que les riverains viennent déverser tout autour des aéroports.

Selon Armel Mamouna, un des responsables d'Aéroco, la société a mis en place un programme qui permet d'organiser, régulièrement, en concertation avec les deux mairies, des campagnes d'assainissement des abords des aéroports, pour faire face à cette situation. Par rapport aux conclusions des deux experts, il sera mis en

place un plan d'actions multiforme, pour que le risque animalier soit maîtrisé dans les deux aéroports. Chaque fois que le risque est identifié, il faut mettre en œuvre des actions déjà prévues, pour pouvoir éviter qu'il y ait collision entre les avions et les animaux, ont-ils expliqué. L'environnement des abords des deux aéroports présente des facteurs d'attraction. Les animaux, comme les chiens, les chats, fouillant les déchets, les troupeaux de petits ruminants, à cause du pâturage et en particulier les oiseaux qui peuvent s'écraser dans un moteur d'avion, pendant l'atterrissage et le décollage, constituent un risque de sécurité. Les deux experts ont répertorié une variété de 34 oiseaux à Pointe-Noire et à Brazzaville. Au vu des recommandations de la mission et en accord avec le bureau de contrôle et de supervision des concessions, Aéroco va se doter de moyens techniques complémentaires adaptés et engager les actions de formation spéci-



Richet Pynel Pambou, Stéphane Pillet, Olivier Azemard et Armel Mamouna.

ifiques de ses agents chargés de la prévention et de lutte contre le péril animalier.

Les animaux représentent un risque de sécurité particulièrement important dans tous les aéroports du monde. Actuellement, le risque animalier est estimé à 34.000 impacts entre la faune et les aéronefs par an, dans le monde, soit 96 collisions recensées par jour, dont 15% sont considérées sérieuses. Ces accidents se montent à un coût annuel de plus de 550 milliards de francs Cfa en pièces de rechange des aéronefs. Pour Armel Mamouna, directeur Qualité, sécurité, sûreté et environnement d'Aéroco, la mission des deux experts européens est un élément important de la démarche engagée par la société gestionnaire des aéroports de Brazzaville et Pointe-Noire, pour la mise en place de son système de gestion de la sécurité, qui intègre une dimension environnementale forte. Les actions déjà réalisées de

sensibilisation des riverains, en coordination avec les mairies d'arrondissement, les opérations d'élimination des déchets sauvages, l'organisation de la collecte des déchets, la gestion des activités de maraîchage sur le domaine public aéroportuaire s'inscrivent dans cette démarche globale et systématique de sécurité des aéroports.

Armel Mamouna a précisé que la construction des murs de clôture, en 2013, constitue l'amélioration la plus importante de la sécurité dans les aéroports de Brazzaville et de Pointe-Noire. La fin des travaux est prévue au premier semestre de 2014.

Signalons que le point de presse s'est déroulé en présence de Richet Pynel Pambou, responsable environnement et risque animalier, au sein de la société Aéroco.

Philippe BANZ.

B.c.b.t.p (Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics)

Des journées portes ouvertes, à Pointe-Noire, avec la participation de Vectra

L'amphithéâtre du centre d'information et de formation Sueco, à Pointe-Noire, a servi de cadre, mardi 6 novembre 2012, à la première journée porte ouverte du B.c.b.t.p (Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics). Cette journée, qui s'est transformée en un rendez-vous d'échanges et de partage entre participants, au regard de l'importance des thèmes débattus, s'est déroulée sous le patronage d'Emile Ouosso, ministre de l'équipement et des travaux publics, avec la participation de la société française Vectra.

Deux allocutions ont ponctué la cérémonie d'ouverture de la journée porte ouverte de

la cérémonie d'ouverture de cette journée intitulée «portes ouvertes du B.c.b.t.p. Le ministre Emile



In B.P

Suiv
deux
enre
bres
ayan
Form
Objet
blics.
• Dén
Siège
Capit
Un n
mille
béré
Géra
Mons
BOU
TRUC
Regis
Comi
le n°1
n°121

Par
der
sid
Ma
de
de
cuis
mar
d'ea
dar
Déc

Les
mer

Vot
06.9